



Ville de Saint-Rémi

Bureau de la Directrice générale adjointe / Greffière

105, rue Perras, Saint-Rémi, Québec J0L 2L0

Tél. : 450 454-5112 Fax : 450 454-7978

www.ville.saint-remi.qc.ca

Extrait des minutes d'une séance régulière du Conseil de Ville de Saint-Rémi tenue à l'Hôtel de Ville le 14 avril 2008 et à laquelle sont présents monsieur le Maire Michel Lavoie et les conseillers(ères) suivants(es):

**Benoit Tardif
Joseph Boire
Sylvie Gagnon-Breton
Louise Trudeau-Lefrançois
Jean-Marc Boyer**

formant quorum sous la présidence du Maire.

Est absent : monsieur le conseiller Pierre Charbonneau

La Directrice générale madame Nancy Corriveau, est présente.

La Directrice générale adjointe / Greffière madame Diane Soucy, étant également présente, agit à titre de secrétaire de l'assemblée.

RÉSOLUTION NUMÉRO 08-04-5504

**(17) PROJET DE RÉVISION DE LA CARTE ÉLECTORALE
DU QUÉBEC – COMMISSION DE LA REPRÉSENTATION
ÉLECTORALE (CRÉ) - NOUVELLE CIRCONSCRIPTION
ÉLECTORALE - NOMINATION**

ATTENDU que le 12 mars dernier, la Commission de la représentation électorale (CRÉ) déposait sa proposition de nouvelle carte électorale du Québec;

ATTENDU que ladite Commission propose que les municipalités de Saint-Constant, Saint-Mathieu-de-LaPrairie, Saint-Michel, Saint-Rémi et Sainte-Catherine fassent partie d'une nouvelle circonscription électorale sous l'appellation de « Roussillon »;

ATTENDU que l'appellation de « Sanguinet » serait plus appropriée, rencontrerait les critères de l'histoire et de la géographie régionale et créerait un sentiment d'appartenance à la nouvelle circonscription électorale; il est :

**PROPOSÉ PAR : madame Louise Trudeau-Lefrançois
APPUYÉ PAR : monsieur Benoit Tardif
ET RÉSOLU : unanimement**

que la Ville de Saint-Rémi propose à la Commission de la représentation électorale (CRÉ) le nom de « Sanguinet » pour la nouvelle circonscription regroupant les municipalités de Saint-Constant, Saint-Mathieu-de-LaPrairie, Saint-Michel, Saint-Rémi et Sainte-Catherine;

que copie de la présente résolution soit transmise à ladite Commission et aux municipalités concernées.

Adoptée

**Ont signé : Michel Lavoie, Maire
Diane Soucy, OMA
DGA / Greffière**

Diane Soucy
**Copie certifiée conforme
Diane Soucy, OMA
DGA / Greffière**